



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Internet

Question écrite n° 121497

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la protection des enfants face à la violence, la pornographie et la pédophilie. Avec le développement des technologies de communication, et particulièrement la téléphonie mobile, le risque de diffusion d'images ou de messages à caractère violent, pornographique ou pédophile augmente. Début février 2007, une quinzaine d'opérateurs européens de téléphonie mobile, dont trois Français, se sont engagés à soutenir le contrôle de l'accès aux contenus pour adultes, les campagnes de sensibilisation des parents et enfants ainsi que la lutte contre les contenus illicites. Aussi, il lui serait utile de savoir comment il envisage de participer à ces démarches de prévention et de protection des mineurs.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121497

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3252